

MENEFP : Atelier de relance des activités de l'élaboration du DOME

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 14 MAI 2024

1571

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Recommandations du Dialogue inter-Maliens

Dénonciation par les parties signataires

de la déclaration du 31 mars 2024



Le lancement de la 3ème édition du Salon des Médias :
Pour la "Professionnalisation des Médias au Mali et en Afrique"



Coopération militaire entre la Corée du Nord et l'Iran :
Une menace géopolitique croissante

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

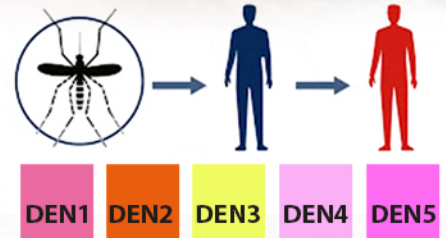


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



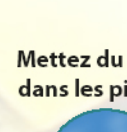
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



MALIKILÉ Sensibilisation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P.13



P.19



P.24



/ Une /

Recommandations du Dialogue inter-Maliens :
Dénonciation par les parties signataires de la déclaration du 31 mars 2024

P.4

/ Breves /

AMO : Quand la CMSS fait de la lutte contre la fraude un objectif majeur à atteindre en 2024. P.13
MENEFP : Atelier de relance des activités de l'élaboration du DOME P.14
Tragédie sur un chantier de construction en Afrique du Sud : 24 morts et 28 disparus P.15
Opération de Sécurité à Sousse : Plus de 60 Immigrants Illégaux Visés par des Mandats d'Arrêt P.16
Le lancement de la 3ème édition du Salon des Médias : Pour la "Professionnalisation des Médias au Mali et en Afrique" P.17

/ Actualité /

DSSA : P.19
50 veuves outillées en transformation de produits agricoles
Conférence de presse de la DIRPA : P.21
Les hommes des médias éduqués sur la situation sécuritaire

/ Politique /

Mali : P.24
Le dialogue inter-maliens débouche sur près de 300 recommandations
Seydou Sissouma : « PAS ÇA À ATT ! » P.26

/ Culture & Société /

Le miraculeux retour à la vie du petit Carter : P.29
L'histoire d'une lutte contre la mort

/ International /

Tunisie : P.30
Vague autoritaire
Coopération militaire entre la Corée du Nord et l'Iran : P.32
Une menace géopolitique croissante

/ Sport /

Basketball malien première division : Résultats de la 9e journée du championnat national P.34

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssouf Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Recommandations du Dialogue inter-Maliens | Dénonciation par les parties signataires de la déclaration du 31 mars 2024

En ce vendredi 10 mai 2024, le rideau est tombé sur le "Dialogue inter-Maliens pour la paix et la réconciliation nationale", laissant transparaître une réalité amère et décevante pour de nombreux Maliens. Cet exercice, entamé lors du Nouvel An 2024, s'est révélé être un piège tendu

par les autorités en place, mettant en lumière les intentions sournoises des dirigeants actuels qui se maintiennent au pouvoir depuis près de quatre ans.

Les parties signataires de la déclaration commune du 31 mars 2024 expriment avec fermeté leur désap-

probation face à la mascarade que fut ce dialogue inter-maliens. Elles rejettent catégoriquement les recommandations qui en ont découlé. Au lieu de proposer une refonte institutionnelle nécessaire à l'issue d'une transition qui s'éternise, les autorités en place ont choisi de sug-



gérer une prolongation de deux à cinq ans, ignorant ainsi les besoins primordiaux du peuple malien tels que l'accès à l'eau, à l'électricité, à l'emploi des jeunes, la lutte contre la cherté de la vie, la réouverture des entreprises et des chantiers, la préservation des libertés publiques, et l'amélioration de la qualité des décisions de justice.

Le constat est amer : ceux-là mêmes qui avaient promis une présence temporaire au pouvoir se révèlent désormais être des éternels prétendants, prêts à asservir le Mali et ses habitants pour satisfaire leurs intérêts personnels. Le "Dialogue inter-maliens pour la paix et la réconciliation nationale", censé favoriser l'appropriation nationale du processus de paix, a été vidé de son sens premier et détourné de ses objectifs initiaux. Les recommandations émises ne reflètent en rien la volonté du peuple, au risque d'aggraver la crise politique et de plonger le pays dans une instabilité sociale sans précédent.

En effet, comment les recommandations visant la prolongation de la

transition, la possible candidature future du colonel Assimi Goita, ainsi que l'affaiblissement et le musellement des partis politiques contribuent-elles au rétablissement de la paix ? Pourquoi annoncer l'ouverture d'un dialogue avec les groupes armés à la clôture du "Dialogue inter-Maliens" et non pendant celui-ci ? Autant de questions légitimes qui mettent en lumière les véritables enjeux et les manœuvres politiques qui se jouent en coulisses.

Les masques sont tombés, révélant au grand jour la supercherie et l'absence de volonté véritable de certains acteurs politiques à œuvrer pour le bien-être et l'avenir du Mali et de ses citoyens. Il est plus que jamais nécessaire de rester vigilant et de défendre les intérêts du peuple malien face à ces manœuvres politiques discutables. La situation que vous décrivez semble être complexe et préoccupante pour le peuple malien.

Il apparaît que le dialogue entre les Maliens, initialement conçu pour favoriser la paix, la cohésion sociale et la réconciliation nationale, a été perçu comme une tromperie par de

nombreux participants. Les objectifs initiaux n'ont pas été atteints, et il est désormais considéré comme un piège politique, marqué par l'exclusion et des conclusions préétablies.

Les recommandations de ce dialogue ne semblent pas refléter les aspirations de l'ensemble du peuple malien, en raison notamment du contexte d'insécurité et de difficultés économiques auxquelles la population est confrontée. La légitimité des participants est remise en question, car ils n'ont pas été élus par le peuple.

Il est souligné que la souveraineté nationale revient au peuple malien, exercée par le biais de ses représentants élus. Ainsi, les recommandations d'un dialogue impliquant des non-élus ne devraient pas avoir de force contraignante dans une démocratie. La déclaration commune du 31 mars 2024 met en garde contre les risques d'une approche unilatérale et exclusive, susceptible de diviser les forces vives de la Nation et les autorités en place.

Il est essentiel que les intérêts et la volonté du peuple malien soient pris



en considération de manière transparente et démocratique dans tout processus visant à résoudre les crises et à instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Une participation authentique et représentative de toutes les parties prenantes est nécessaire pour parvenir à des solutions durables et acceptées par tous. La déclaration commune du 31 mars 2024 en appelle au peuple malien et à toutes les forces vives du pays, tant nationales qu'internationales, pour se concentrer sur un objectif primordial : le retour à l'ordre constitutionnel selon un calendrier consensuel, accompa-

gné d'une nouvelle architecture institutionnelle. C'est à travers cette lutte que le Mali pourra amorcer sa sortie de la crise multiforme actuelle.

Il est clairement indiqué dans la déclaration que l'engagement de tous les Maliens, de toutes les régions du pays, est essentiel pour atteindre cet objectif. Les participants sincères du prétendu "Dialogue inter-maliens", ainsi que ceux qui attendent depuis l'arrivée au pouvoir des cinq colonels en août 2020 et en mai 2021, sont également appelés à contribuer à cette cause cruciale pour l'avenir du Mali.

Il est rappelé qu'en dehors de cet engagement en faveur du retour à l'ordre constitutionnel et de la mise en place d'une nouvelle architecture institutionnelle, aucune solution viable n'est envisageable pour le pays.

Ainsi, un appel est lancé à l'ensemble des femmes et des hommes du Mali, quelle que soit leur région, pour se rassembler et agir de concert afin de relever ce défi crucial qui façonnera le destin du Mali dans les années à venir.

■ **Karamoko B Keita**

malikile.com
LE QUOTIDIEN D'INFORMATION, DE COMMUNICATION, DE RELATION MEDIAS ET DE SERVICES

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! "

74e Malinké
 MIGRATION IRREGULIERE :
 48 MALIENS PERISSENT EN MER



SAM MALI
Salon des Médias du Mali

SALON DES MÉDIAS DU MALI

3^{ÈME} Édition

*Le Financement
des Médias Indépendants au Mali*



**DU 30 MAI
AU 2 JUIN
2024**



**PALAIS DE LA CULTURE
DE BAMAKO**

DES EXPOSITIONS
DES CONFÉRENCES
UNE ÉCOLE DU SALON DES MÉDIAS
DES ESPACES D'ÉMISSIONS TV/RADIO EN DIRECT
DES SPECTACLES ARTISTIQUES
LA NUIT DES MÉDIAS AVEC REMISE DE TROPHÉES
DON DU SANG EN SOUTIEN AUX FAMA

INFOLINE : 64 04 84 84 / 76 42 34 50



Différence



Création
Médias





**SOUS LE HAUT PARRAINAGE DE
S.E. LE COLONEL ASSIMI GOITA
PRÉSIDENT DE LA TRANSITION**



■ Cheick Haidara



BASKETBALL AFRICA LEAGUE : J'ai été appelé pour venir faire la photo de mon patron, Le Président de la BAL Amadou Gallo Fall avec ses invités.

Le Tout nouveau président de la république du Sénégal, SE Bassirou Diomaye Faye

SE Paul Kagamé du RWANDA

C'était lors de la dernière journée de la conférence Sahara à Dakar Arena.

We love this



■ Cheick Tidiane Seck "official"



J'ai été décoré par le pays des hommes intègres Le Burkina Faso un pays frère lors de la Semaine Nationale de la Culture.

C'est toujours un honneur pour moi de servir mon continent

#Black #Bouddha

Blessing mes guerriers



■ MEDIA PRO ML



Alors que nous étions opposés, certains membres les plus imminents du CDR voulaient déposer une plainte contre Mohamed Tangara et moi suite à une intervention qu'on avait faite sur Ras Bath et le CDR.

J'ai appris ultérieurement via un ami, que Ras Bath s'est farouchement opposé, disant: « Ces 2 jeunes sont comme des petits frères, ils comprendront un jour pourquoi je me suis opposé au M5».

C'est ça le Rastafarisme

Bonne fête du 11 mai kòrò Bath depuis ta cellule de prison.



■ Ammy Baba Cisse



Par rapport à la partie du livre de Choguel concernant le passage sur ATT, c'est Nouhoum Togo qui va nous éclairer sur les détails

■ Adam Dicko

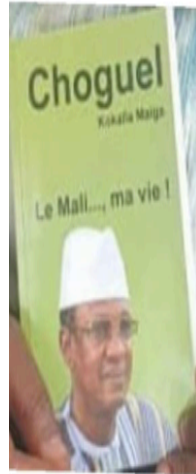


Ce que EDM SA nous fait à Yirimadjo zrny est inhumain! On souffre de trop.

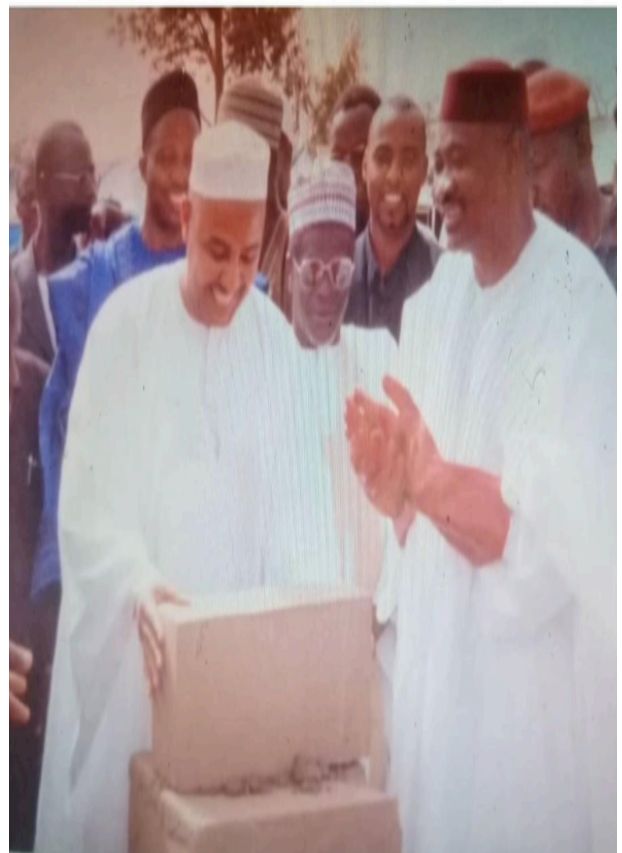


■ Daba Diallo

Le kôrô a parlé !



Le respect de la mémoire de nos défunts est une valeur fondamentale dans notre culture au Mali. Pour les grands hommes, la reconnaissance est une vertu cardinale. Chacun a sa version de l'histoire. Le prétendu héros du jour ne l'est pas forcément. Merci à toi, Président ATT, et dors en paix, cher grand frère.



■ Koba SidyBadou Koba



Je ne présenterai aucune excuse. Invité du débat Rendez-vous des idées sur le plateau de Joliba TV je reçois un faux communiqué me demandant de présenter des excuses à x et y je refuse. Je maîtrise parfaitement bien les différentes lois qui régissent la liberté de la presse.

■ Koureichy Cisse



Ko réduire le train de vie de l'Etat. L'Ortm fixe sur le patron du CNT. C'est quoi ça?

■ AES INFO



@AESinfos

#AESinfo | #Niger Le Niger exclut le Bénin du transport de fret depuis Lomé et le Togo : vers une crise majeure ? Le gouvernement nigérien vient de prendre une décision qui risque d'aggraver les tensions avec son voisin le Bénin. En effet, selon un communiqué du ministère des Transports et de l'Équipement, l'enlèvement du fret nigérien au port de Lomé et sur l'ensemble du territoire togolais est désormais exclusivement réservé aux véhicules immatriculés au Niger et au Togo. Cette mesure, qui s'appuie sur un accord bilatéral de transport routier entre les deux pays, exclut de facto les camions béninois de cette activité. Cette décision est d'autant plus lourde de conséquences que le port de Lomé est la principale porte d'entrée maritime pour le Niger. Le communiqué précise toutefois que, "en cas de forte demande", les véhicules immatriculés au Burkina Faso, au Mali et au Ghana pourront être autorisés à participer à l'enlèvement du fret, sur autorisation exceptionnelle du ministre des Transports et de l'Équipement.



■ AES INFO



@AESinfos

#AESinfo | #Mali Deux membres du groupe terroriste OUBELLE se rendent aux forces armées maliennes. Deux combattants du groupe terroriste OUBELLE, dont un de ses chefs dans la zone d'Ansongo, se sont rendus aux forces armées maliennes (FAMa) ce jeudi 12 mai 2024, à 7h30 environ. Ils se sont présentés d'eux-mêmes aux FAMa avec leurs armes et leurs effets militaires. L'opération de reddition s'est déroulée sans incident. Les FAMa ont pris en charge les deux hommes et ont ouvert une enquête. L'État-major général des armées maliennes (EMGA) estime que la reddition et la repentance sont les seules voies de recours pour les Maliens qui ont été entraînés dans "une aventure funeste contre la nation". L'EMGA a également félicité les FAMa pour leur vigilance et leur détermination à lutter contre le terrorisme.



La 28ème journée africaine de prévention et la 22ème Journée Mondiale de la Sécurité et Santé au Travail

THEMES:

La sécurité et santé au travail dans les secteurs d'activité à fort potentiel de risque : défis et stratégies d'intervention

L'impact du changement climatique sur la sécurité et la santé au travail

Programme de la journée :

- 08h30 – 09h00 : Mise en place des invités.
- 09h00 – 10h00 : Cérémonie d'ouverture avec :
 - Discours du Directeur Général de l'INPS ou de son représentant.
 - Lecture du TDR de la JAPRP/JMSST par le chef du SPRP.
- 10h00 – 10h10 : Retrait des officiels.
- 10h10 – 11h00 : Session de questions-réponses avec les journalistes.
- 11h00 : Clôture de la cérémonie avec les mots de remerciement du DPASS.

Mardi
30
avril
2024

C
I
C
B

© 9H00



sous la haute présidence du
Ministre de la santé et du
développement social



Parrainée par le Ministre du
travail, de la Fonction
publique et du dialogue
social.



AMO:

Quand la CMSS fait de la lutte contre la fraude un objectif majeur à atteindre en 2024.

La Caisse Malienne de Sécurité Sociale à travers la direction de la Liquidation des Prestations AMO, organise un Atelier de formation portant sur « la lutte contre la fraude dans la gestion de la Délégation de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) en 2024 ».

Cette formation qui a pour objectif de renforcer les mécanismes de lutte contre la fraude dans la gestion de l'AMO, regroupera 71 agents de la CMSS, dont 37 en présentielle et 24 en vidéo- conférence. Cet auditoire est essentielle-

ment composé de chefs de division, chefs de bureau et responsables d'unité de la Direction de la Liquidation des Prestations de l'AMO et de l'Audit, tous impliqués dans la gestion de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO) de Bamako, Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou et Gao. Durant deux jours, les participants se familiariseront avec les mécanismes et les pratiques relatifs à « la lutte contre la fraude à l'AMO en 2024 ». A cette occasion, il sera procédé à l'harmonisation des pratiques entre les différents sites de traitement.

Pour le conseiller technique, Cheick Bagayogo, la lutte contre la fraude dans la gestion de l'AMO est une activité qui s'inscrit dans les objectifs prioritaires du Directeur Général de la CMSS. C'est pourquoi, poursuit-il, la lutte contre la fraude figure sur le plan d'action de la CMSS au titre de l'exercice 2024.

Fatoumata Mah Thiam KONE: CCOM-RP/CMSS



MENEFP**Atelier de relance des activités de l'élaboration du DOME**

Le Ministre de l'Entreprenariat National, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle a présidé le 9 mai 2024 la cérémonie d'ouverture de relance des activités de l'élaboration du Dictionnaire Opérationnel des Métiers Emplois (DOME). Cette initiative vise à instaurer un langage commun entre les acteurs du marché du travail et à fournir un outil d'aide à la décision en matière de politique d'emploi, d'orientation et de formation. La cérémonie s'est déroulée en présence du Directeur Général de l'ANPE, des représentants des structures partenaires et des membres de la Commission ad hoc d'élaboration du DOME.

Depuis 1999, l'ANPE s'est engagée dans la réalisation du DOME pour faciliter l'adéquation entre les offres et les demandes d'emploi. Le Ministre a souligné l'importance de mettre à jour les compétences pour s'adapter aux évolutions du marché du travail dans un contexte

économique en perpétuelle mutation. Il a rappelé que le processus d'actualisation du DOME a été mené en collaboration avec la Coopération Luxembourgeoise de Développement en 2023, après une première phase entre 2009 et 2012 dans le cadre du Projet "Partenariat pour la Gestion des Migrations Professionnelles".

Le Ministre a également mis en avant la nécessité de mobiliser les ressources financières au niveau du budget national pour poursuivre les activités liées à l'élaboration de nouvelles fiches métiers. Il a encouragé l'ANPE à mettre à jour la liste des organisations membres de l'équipe multidisciplinaire en intégrant l'INIFORP, l'ONEF et l'APEJ. Cette démarche vise à renforcer l'efficacité de l'intervention sur le marché du travail et à favoriser l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi.

Cette relance des activités de l'élaboration du DOME s'inscrit dans une volonté gouvernementale de promouvoir l'emploi et la formation professionnelle en adaptant les outils aux besoins actuels du marché du travail. Cette initiative marque une étape importante dans la consolidation des politiques de l'emploi et de la formation pour répondre aux défis économiques et sociaux du pays.

Fatou Sissoko



www.malikile.com

Tragédie sur un chantier de construction en Afrique du Sud : 24 morts et 28 disparus

Les relations entre la France et le Niger ont atteint un niveau de tension critique, marqué par une série d'événements diplomatiques majeurs ces derniers mois. En septembre dernier, la présence militaire française ainsi que l'ambassadeur français, Sylvain Itté, ont été contraints de quitter le Niger, signalant ainsi une détérioration des liens entre les deux pays.

Cette rupture est survenue dans un contexte tendu qui a suivi le coup d'État de juillet, entraînant la destitution du président Mohamed Bazoum. Certains observateurs ont souligné des intérêts géopolitiques et des luttes de pouvoir internes comme étant à l'origine de cet événement aux conséquences majeures.

Plus récemment, l'ancien président du Niger, Mahamadou Issoufou, a engagé des poursuites judiciaires contre l'ex-ambassadeur français Sylvain Itté. La plainte, déposée auprès du tribunal hors classe de Niamey, accuse Itté de diffamation et de diffusion de données portant atteinte à la dignité humaine. Ces accusations font suite aux déclarations d'Itté lors d'une audition à huis clos de-

vant la commission de la Défense de l'Assemblée nationale française, où il a laissé entendre une implication de Issoufou dans le coup d'État de juillet.

La publication du compte-rendu de cette audition sur le site de l'Assemblée nationale française a exacerbé les tensions. Selon les dires d'Itté, Issoufou aurait directement participé au renversement de Bazoum, des allégations vigoureusement contestées par l'ancien président nigérien.

Sylvain Itté, de son côté, affirme ne pas avoir été informé de cette plainte et a préféré ne pas commenter pour le moment. Cette affaire complexe met en lumière les nombreux défis et les frictions persistantes dans les relations franco-nigériennes, soulignant une période d'incertitude et de réajustement diplomatique entre les deux nations.

Cette escalade des tensions entre la France et le Niger soulève des questions cruciales sur la nature des relations bilatérales et met en évidence les enjeux géopolitiques et diplomatiques qui sous-tendent ces événements récents. Les prochains développements dans l'affaire Sylvain Itté contre Mahamadou Issoufou seront à surveiller de près, alors que les deux parties s'engagent dans un conflit judiciaire aux implications potentiellement graves pour la stabilité régionale.

Arouna Sidibé



Opération de Sécurité à Sousse : Plus de 60 Immigrants Illégaux Visés par des Mandats d'Arrêt

Le procureur de la République près le tribunal de première instance de Sousse, situé dans l'est de la Tunisie, a émis des mandats d'arrêt à l'encontre de plus de 60 immigrants illégaux, selon des informations relayées par des médias locaux ce dimanche. Ces individus, originaires d'Afrique subsaharienne, ont été appréhendés lors d'une vaste opération de sécurité récemment menée dans la région de Sousse, comme l'a confirmé Wissem Chérif, porte-parole du Tribunal de première instance de Sousse.

Les personnes arrêtées comparaîtront devant la chambre criminelle du tribunal de première instance de Sousse mercredi prochain pour avoir enfreint la loi en franchissant illégalement la frontière et en séjournant de ma-

nière irrégulière sur le territoire tunisien, comme l'a annoncé le porte-parole.

La Tunisie fait face à une augmentation du nombre d'immigrants clandestins de diverses nationalités africaines qui choisissent ce pays comme point de départ pour leur périple vers l'Italie. Étant située sur la rive sud de la Méditerranée, la Tunisie est l'une des destinations de transit privilégiées par les candidats à l'immigration clandestine vers l'Europe, comme le soulignent des observateurs locaux.

Ces arrestations mettent en lumière l'importance des efforts déployés par les autorités tunisiennes pour lutter contre l'immigration illégale et renforcer la sécurité aux frontières. Elles soulignent également les défis auxquels la Tunisie est confrontée en tant que pays de transit pour de nombreux migrants en quête d'une vie meilleure en Europe, tout en soulignant la nécessité d'une coopération internationale accrue pour aborder cette problématique complexe de manière efficace et humaine.

Arouna Sidibé



Le lancement de la 3^{ème} édition du Salon des Médias Pour la "Professionnalisation des Médias au Mali et en Afrique"

Le lancement officiel de la 3^{ème} édition du Salon des Médias a eu lieu ce lundi 13 mai dans la grande salle de la Maison de la Presse à Bamako. Cet événement, qui se tiendra du 30 mai au 2 juin, a été annoncé lors d'une conférence de presse organisée par les initiateurs en présence du ministre de la Communication, de l'Économie Numérique et de la Modernisation de l'Administration ainsi que du président de la Maison de la Presse.

Sous le haut patronage du président de la Transition Assimi Goïta, cette édition du Salon des Médias aura pour thème la "Professionnalisation des Médias au Mali et en Afrique". Les intervenants ont souligné que ce thème est en accord avec les objectifs du président de la Maison de la Presse, Bandiougou Danté. Au programme de cet événement, des expositions, des panels, l'École du Salon et des activités culturelles seront proposés aux participants.

Une des caractéristiques de cette édition sera la mise en avant des techniciens et des vétérans de la presse tels que Gaoussou Drabo et Diomassi Bomboté. Plus de deux cents organes de presse sont attendus, avec la participation confirmée d'une quarantaine de pays de la sous-région et du continent.

L'innovation majeure de cette édition sera l'animation d'émissions radiophoniques nocturnes pendant les quatre jours du Salon. De plus, le Maroc et la Chine seront présents en tant que pays invités d'honneur, ce qui promet des échanges riches et variés.

Le ministre présent à la conférence de presse a salué cette belle initiative en assurant le soutien de l'ensemble des membres du gouvernement. Il a également encouragé à accueillir chaleureusement et professionnellement les délégations des nombreux pays qui feront le déplacement jusqu'à Bamako.

Rappelons que l'objectif principal de ce Salon des Médias est de rassembler tous les acteurs des médias autour de l'idéal commun de l'épanouissement du métier de journaliste. Cette édition s'annonce donc riche en échanges, en partages d'expériences et en découvertes pour tous les professionnels des médias présents.

Fatou Sissoko





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorités Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.

 **NO VERT** **80 00 2222**

DSSA : 50 veuves outillées en transformation de produits agricoles



La cérémonie de clôture de la formation en transformation des produits agricoles au profit des veuves et orphelines des militaires et paramilitaire s'est déroulée, ce vendredi 10 mai 2024, au Centre de Formation Sabatisso de Faladié, derrière l'Ecole de Gendarmerie. Cette cérémonie était présidée par le Directeur du Service Social des Armées, le Colonel-major Bréhima SAMAKE. Au total, cinquante (50) veuves et orphelines ont bénéficié de cette formation pendant une durée de 2 mois et 10 jours. L'objectif était d'apprendre à ces veuves la transformation des produits agricoles pour quelles puissent désormais mener des activités génératrices de revenus afin d'assurer leur autonomie financière.

Selon la Directrice du Centre Sabatisso madame BOUNDI Mariam, le Centre de Formation Sabatisso a été créé en 1998 par feu madame BOUNDI Djeneba Demba SISSOKO. Il propose des formations dans le domaine du BTP, maçonnerie, carrelage, électricité photovoltaïque, électricité Bâtiment, formation agroalimentaire, peinture bâtiment, plomberie, teinture « Gala » et poterie céramique. Elle a souligné que le centre Sabatisso est en collaboration avec le service social des armées depuis 2013. Selon elle, le centre a formé 400 personnes venant de la DSSA dans différents domaines subventionnés par des projets nationaux et internationaux.

Mme BOUNDI Mariam a affirmé que

cette cérémonie consacre la remise d'attestations aux veuves et orphelines des militaires, venant de la DSSA et subventionnée par le Conseil des Investisseurs Européens au Mali (CIEM). Cette formation professionnelle de deux (2) mois et dix (10) jours portait sur la transformation agroalimentaire des fruits, légumes et céréales.

Dans son intervention le Colonel Major Bréhima SAMAKE a affirmé que le centre Sabatisso est un partenaire clé de sa structure, dans le cadre de la formation professionnelle pour la création d'activités génératrices de revenus. Il a annoncé que l'autonomisation des femmes est l'une des priorités pour les hautes autorités de notre pays. Ainsi il a profité de



cette occasion pour remercier le Conseil des Investisseurs Européens au Mali, pour avoir financé ce projet très important et très bénéfique à long terme pour ces femmes.

Le Colonel-major s'est réjoui de constater, les efforts consentis par des partenaires, animés d'une

bonne volonté telle que le centre SABATISSO, se souciant constamment du bien-être des veuves et orphelins des militaires qui ont perdu leur vie en voulant préserver l'intégrité territoriale de notre pays.

La représentante des bénéficiaires de cette formation, Mme Safoura

TRAORE a remercié la direction du service social des armées, le centre Sabatisso et les formateurs pour leur disponibilité et la qualité de leur formation. La cérémonie a pris fin par une remise d'attestations, un cocktail et une photo de famille.

■ S/LT Catherine DRABO (stagiaire)



Conférence de presse de la DIRPA : Les hommes des médias édifiés sur la situation sécuritaire

Le Directeur de l'Information et des Relations Publiques des Armées, le Colonel-major Souleymane DEMBELE a animé, le mardi 7 mai 2024, au sein de sa structure, une conférence de presse. L'objectif était d'éclairer la lanterne des hommes de médias sur les dernières opérations menées par les FAMA au cours des deux derniers mois. Des opérations qui ont permis la neutralisation de plusieurs terroristes et la récupération des matériels de combat.



Photo DIRPA

Cette rencontre vise à édifier et informer l'opinion nationale et internationale afin de mettre fin à la désinformation sur les actions menées par les Forces de Défense et de Sécurité sur l'ensemble du territoire national.

Dans son exposé, le patron de la DIRPA, le Colonel-major Souleymane DEMBELE, a évoqué la situation sécuritaire du pays au cours des mois de mars et d'avril 2024.

Le Colonel-major DEMBELE a souligné que sur le Théâtre Centre, un groupe de terroristes évoluant sur

des motos en provenance de Goré a été aperçu, le 02 avril 2024, vers Dji-guibombo (Bandiagara). Le même jour, un GAT, à bord de plusieurs véhicules équipés d'armes collectives, et un autre évoluant à motos ont été aperçus en mouvement, à proximité de Ségou (Diallassagou). Au même moment, un EEI a explosé au passage d'une charrette en provenance de Founou pour Souley dans l'inter-fleuve. Le bilan est de 02 femmes mortes et 07 enfants blessés.

Pour lui, Les FAMA du poste de Sofara ont détruit, le 06 avril 2024, une base terroriste à Bana avec des

frappes d'obusiers D30. Le poste de Sarakala, situé au Nord de Markala a été attaqué, le 07 avril 2024, par un groupe armé. Six (6) corps ennemis ont été abandonnés sur les lieux de l'attaque et une grande quantité de matériels saisie.

"Les opérations de ratissage se sont poursuivies, le 8 avril 2024, dans le secteur de Koro et environs. Le bilan des opérations du 07 avril a été fructueux avec la neutralisation de 15 terroristes, la récupération d'armes, de munitions, des radios et des boîtes de chargeurs, la saisie d'un tricycle contenant des barriques



Photo DIRPA

d'essence, des vivres ainsi que la destruction complète d'une base des GAT" a souligné le Colonel-major DEMBELE.

Le directeur de la DIRPA a précisé que les FAMA ont mené une opération conjointe, du 21 au 23 avril 2024, dans le Gourma de Niafunké (Goundam, Touselle, Kogui, Kaladia, Batouma, Margou et Kalifaré). Il a noté que cette opération s'inscrivait dans le cadre de l'exécution du Frago 'DERO-NOUNAN' avec un bilan de 41 terroristes neutralisés, la saisie de matériels de combat et une dizaine de barriques d'essence.

Pour le Théâtre Est, le Patron de la DIRPA a signalé que les terroristes du JNIM ont tendu, le 11 avril 2024, une embuscade contre un détachement des FAMA entre Léré et Dogo. Il a ajouté qu'au cours de la riposte, les FAMA ont neutralisé six (06) terroristes dont le chef de groupe, DIOURAYDI.

Selon le Directeur, une mission de reconnaissance offensive effectuée, le 16 avril 2024, dans la forêt du Ranch par le détachement du Génie

militaire a été prise pour cible par les GAT. Les FAMA n'ont pas enregistré de perte ni de blessé. Du Coté ennemi, 02 Bases terroristes ont été détruites, du matériel saisi, 10 grenades artisanales, 02 supports de 12,7mm, des munitions de 12,7mm, 02 plaques à pressions pour Engin Explosif Improvisé (EEI), 02 carabines chinoises, 01 maillon de PKM non garni, 01 grenade chinoise, 01 machine à souder, 02 groupes électrogènes, des tenues militaires, des batteries et des détonateurs ont été saisis.

Le patron de la DIRPA, le Colonel-major DEMBELE a déclaré que des terroristes évoluant sur des motos en provenance de Mamba ont enlevé, le 17 avril 2024, 16 forains de Tenda à bord de 07 charrettes de retour de la foire hebdomadaire de Matomo (Saye). Il a noté qu'un engin explosif improvisé a exposé, le 18 avril 2024, au passage des forains à bord d'une charrette, en provenance de Ngouma pour la foire de Sarro, faisant trois (03) morts dont deux (02) femmes.

Parlant du Théâtre Sud, le Colonel-major DEMBELE a déclaré

qu'une attaque terroriste a été repoussée, le 12 avril 2024, par les FAMA à Kimparana, sans faire de victimes, côté FAMA. Il a ajouté que dans la nuit du 14 avril 2024, les FAMA ont conduit une frappe aérienne contre quatre véhicules terroristes à Douna (Mondoro). Il a affirmé que le même jour, un accrochage a eu lieu entre les FAMA et un groupe armé à WATTAYE (Kaye), faisant 01 blessé ami, 05 GAT neutralisés et beaucoup de matériels récupérés.

"La présence massive des GAT évoluant sur une vingtaine de motos a été constatée le même jour à Sirimou (Fana). Les GAT ont fait une incursion, le 20 avril 2024, dans le village de Dian, (Gomossagou). Le Bilan est de 09 villageois assassinés, trois (03) PM et deux fusils de chasse emportés par les GAT" a expliqué le Colonel-major DEMBELE.

Le Directeur de la DIRPA, le Colonel-major Souleymane DEMBELE a également répondu à toutes les préoccupations évoquées par les journalistes.

ADC Nassoun FANE
 ■ FAMA



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Mali:

Le dialogue inter-maliens débouche sur près de 300 recommandations



Le document remis ce lundi au président de la Transition recommande l'ouverture du dialogue avec les groupes armés et la prorogation de la transition pour une période de 2 à 5 ans...

Près de 300 recommandations, issues du dialogue inter-Maliens ont été remis, lundi, au président de la Transition, le colonel Assimi Goïta.

Ces recommandations ont été dégagées au terme de la phase nationale du dialogue inter-Maliens qui a eu lieu du 6 au 10 mai courant, avec la participation de plus de 3000 participants.

Engager le dialogue avec tous les mouvements armés maliens, l'instauration d'une journée nationale du pardon, organisation du retour des réfugiés et des déplacés, l'instauration d'un cadre de dialogue permanent intra et intercommunautaire, dissoudre les milices et les groupes d'auto-défense et assurer la réinsertion socioprofessionnelle de leurs combattants, sont, entre-autres recommandations, formulées par les participants de la thématique paix, réconciliation nationale et cohésion sociale.

Ils ont également privilégier le recours à nos us et coutumes comme moyens de prévention, de

gestion et de règlement des conflits, mais aussi de renforcer les capacités des autorités et légitimités traditionnelles dans la prévention, la gestion et le règlement des conflits communautaires et enfin ériger un monument sur le site de l'attaque du bateau de « Tombouctou » survenue le 07 septembre 2023 à Chambou, dans le Cercle de Gourma-Rharous.

Plusieurs dizaines d'autres recommandations ont été formulées dans les domaines de l'économie et le développement durable, les élections à venir en suscitant la candidature du Colonel Assimi Goïta ainsi que l'aspect sécuritaire et de défense du territoire.

Le président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta a déclaré à cette occasion que "l'objectif assigné à ce dialogue était de diagnostiquer les causes des conflits intracommunautaires et intercommunautaires afin de tracer une architecture de paix durable, recoudre le tissu social et renforcer le vivre-ensemble".

Selon lui, l'enjeu de ce dialogue inter-Maliens était la préservation de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire.

Il a, en outre, engagé les organes de la Transition à prendre les dispositions qui s'imposent pour la mise en œuvre diligente et le suivi des recommandations formulées.

Enfin, Goïta a lancé un appel à tous ceux qui n'ont pas participé au dialogue afin qu'ils rejoignent les autres Maliens en vue de bâtir une paix durable, condition essentielle de tout développement.

En réaction à ces recommandations, les partis, regroupements de partis et organisations de la société civile signataires de la déclaration du 31 mars 2024 ont évoqué « un grotesque piège politique ». L'exercice qui vient de se terminer n'a accouché d'aucune initiative malienne de paix et de réconciliation ont-ils regretté.

« Ce dialogue, en définitive, qui était censé être un cadre fédérateur de toutes les forces vives de la Nation, afin d'identifier les sources des crises qui secouent le pays, de prévenir et gérer les conflits en valorisant des mécanismes de gestion endogène, s'est révélé être un grotesque piège politique, au regard de son déroulement, du contexte d'exclusion créé en amont des forces vives significatives, et de ses conclusions majeures d'avance ».

En outre, poursuivent les partis et regroupements politiques, « les recommandations du "dialogue

inter-maliens" qui vient de se terminer ne sauraient engager le peuple malien qui ploie sous l'insécurité et sous les difficultés quotidiennes, un peuple en proie aux difficultés d'une cherté de la vie sans précédent, un peuple qui est confronté aux conséquences des délestages de courant électrique auxquels les autorités ont démontré leur incapacité notoire à apporter un moindre début de solution ».

Pour rappel, ce dialogue inter-Malien a été engagé par le président de la Transition, après l'annulation de l'accord de paix et de réconciliation issu du processus d'Alger signé en 2015 entre le gouvernement malien et les groupes rebelles du nord, dans le but de nationaliser le débat sur les questions intérieures du Mali, dont la sécurité, le développement et la gouvernance.

Source : Anadolu



Seydou Sissouma « PASÇAÀATT! »

Choguel

Kokalla Maïga

Le Mali..., ma vie !



En refermant le livre mémoires d'un illustre ancien chef d'Etat de la sous-région, le Président Amadou Toumani Touré, avait eu ces mots de regrets : « son parcours est si riche d'enseignements qu'il aurait pu faire l'économie des attaques personnelles qui desservent largement son propos ».

On peut deviner aisément le dégoût que lui aurait inspiré les fragments qui lui sont consacrés dans le livre de M. Choguel Maïga intitulé " Le Mali, ma vie...". C'est à croire que les années n'ont rien enlevé à la posture victimaire de l'auteur et que ce dernier entretient avec un luxe de fantaisie digne du héros de Cervantès (Don Quichotte).

Ses affirmations sont si énormes (d'auto célébration) qu'on ne peut que conseiller au lecteur de s'attacher avec des sangles pour ne pas être emporté par le discours de la démesure. « J'ai déployé toutes mes forces pour le faire élire... ». On cherche encore le poids de cette "force" dans l'arithmétique électorale qui a porté ATT au pouvoir. Mais, passons. La politique a ses mystères qu'on ne peut pas toujours voir à l'œil nu!

« Élu président, il m'a nommé ministre en prenant soin, auparavant, de réduire les prérogatives attachées au chef du département qu'il m'a confié. À ce poste, j'ai mené et gagné l'épique

bataille du coton au sein de l'OMC. À la suite de cette victoire, le Mali a reçu un appui financier de 250 milliards de francs CFA dans les négociations commerciales internationales entre 2003 et 2006 ». On a envie de croire à ce récit joliment romancé et en déduire, sourire en coin, que Amadou Toumani Touré est un bon coach qui rogne un maroquin ministériel pour pousser le titulaire à produire le miracle d'arracher 250 milliards CFA à l'OMC.

« Ce qu'il y a de terrible quand on cherche la vérité, c'est qu'on la trouve », a écrit Remy de Gourmont. Et la vérité est que le Président ATT n'a rien ôté aux prérogatives

de son ministre du Commerce et de l'industrie dont la nomination tenait plus du symbole que d'une représentativité politique.

De la même manière, la fidélité aux faits incline à dire qu'aucun chef d'Etat africain, encore moins un ministre, n'a autant fait qu'Amadou Toumani Touré pour défendre les cotonculteurs africains et accabler les pays développés pour leurs subventions, facteur de distorsions de concurrence sur le marché mondial.

Le même devoir de vérité se grandit à souligner son voyage aux États-Unis d'Amérique pour plaider cette belle cause devant la Commission Afrique du Congrès américain.

Si le Mali a pu engranger le fruit de cette lutte (le temps viendra de documenter les chiffres et assertions du livre), mais ayons la générosité de saluer, au-delà du président de la République, le travail des experts, les négociations commerciales sont d'une singulière complexité et les diplomates impliqués. Cela n'enlève rien au mérite d'un ministre.

Choguel Maïga poursuit son réquisitoire : « Pourtant, réélu, Amadou Toumani Touré m'a relégué dans un garage, le CRT, que j'ai réussi à transformer en une institution qui est enviée par ses homologues de la sous-région, l'AMRTP. J'ai prolongé la réhabilitation du CRT en créant, après l'AMRTP, l'AGEFAU ». D'où l'on apprend que le CRT est un Goulag mais que le docteur ingénieur a su transformer en un Jardin d'Eden, envié des pays d'Afrique de l'ouest. L'auteur de "Le Mali, ma vie...", prend beaucoup de liberté avec la juste interprétation de l'évolution du CRT. Depuis quand un Directeur général décide-t-il la mutation d'un Comité de régulation des télécommunications en Agence de régulation et cela sous le magistère d'un chef de l'Etat qui a décidé de lui mener la "vie dure".

La création de l'AMRTP tient trivialement à la mise en œuvre des diligences de la libéralisation du



secteur des télécommunications, datant déjà de l'exercice du Président Alpha Oumar Konaré. L'environnement concurrentiel à naître avait besoin d'un arbitre doté de plus de pouvoirs et de capacités.

Il n'est pas superflu de rappeler que la propension de l'auteur à s'attribuer un rôle pionnier ou modèle dans la régulation ne résiste pas à l'analyse. L'ARTP au Sénégal a été créée en 2006, l'ARCEP du Burkina Faso en 2008, soit respectivement 5 et 3 ans avant la naissance de l'AMRTP en 2011, notre orgueil dû-t-il en souffrir.

Dans son "combat" avec ATT, comme Don Quichotte avec ses "Géants" (des Moulins à vent), M. Choguel Maïga déroule le dernier épisode de son auto-martyr: « Pour lui avoir fait comprendre que je ne pouvais pas inciter le MPR à soutenir ses

protégés candidats à leur succession à des postes de maire, il a cherché à me détruire et à détruire le MPR ». On découvre avec hallucination la force magique du MPR affublé par son président-fondateur de la puissance de "faiseur de maires" pour le camp présidentiel. Ce MPR imaginaire n'a rien à voir avec celui bien connu de parti accompagnateur, de modeste rang, dans les coalitions derrière les grandes figures politiques.

Après avoir parcouru ces lignes sur la "relation" Choguel ATT, on peut s'épargner tout ce que le livre dit de l'ancien président de la République et des tiers.

Seydou SISSOUMA

Ancien Directeur de Cabinet

Source : L'Aube



Votre partenaire Agroalimentaire

JOURNEE DON DE SANG

Sang donné = vies sauvées



25 mai 2024



08:00

1^{ère} Edition



 : 78 18 49 18 / 79 11 00 57 / 77 19 77 27

 : Hamdallaye près de la mosquée Kalapo

Le miraculeux retour à la vie du petit Carter : L'histoire d'une lutte contre la mort



Le mois dernier, la famille du jeune Carter McDaniel a vécu un véritable miracle. Alors que le petit garçon de 4 ans était plongé dans un coma après avoir passé 19 heures sans rythme cardiaque, sa famille avait commencé à se résigner à lui faire ses adieux. Pourtant, contre toute attente, le cœur de Carter a recommencé à battre, laissant les médecins bouche bée et sa famille remplie d'émotions mêlées.

Tout a commencé le 8 avril, lorsque Carter est tombé gravement malade à la maison, présentant des symptômes inquiétants tels qu'une forte fièvre et des difficultés respiratoires. Sa mère, Destiny Anderson, a rapidement réalisé que la situation était grave et a contacté les services médicaux. Malheureusement, le petit garçon a subi un arrêt cardiaque lors des premiers

examens à l'Hôpital pour enfants du Colorado, plongeant sa famille dans l'angoisse.

Placé sous assistance respiratoire et diagnostiqué avec une infection bactérienne sévère, Carter était dans un état critique. Les heures passant, les chances de survie de l'enfant devenaient de plus en plus minces, au point où sa famille a dû se préparer à lui dire adieu. Cependant, après 19 heures cruciales, le cœur de Carter a miraculeusement recommencé à battre, défiant toutes les attentes et laissant les médecins perplexes.

Malgré les risques d'aveuglement dus au manque d'oxygène dans certaines parties de son cerveau, le petit Carter a conservé sa vue, apportant un soulagement immense à sa famille. Cependant, il devra su-

bir plusieurs greffes de peau pour se remettre des dommages causés par l'infection.

Cette histoire poignante met en lumière les dangers des arrêts cardiaques et des infections sévères chez les enfants. Chaque année, des milliers d'Américains sont victimes de ces affections graves, mettant en lumière l'importance de la sensibilisation et des mesures préventives.

Le miraculeux rétablissement de Carter McDaniel est un témoignage de courage, de résilience et d'espoir. Sa famille et les équipes médicales qui l'ont sauvé restent émerveillées par ce retournement de situation inattendu, rappelant que parfois, même dans les moments les plus sombres, un rayon de lumière peut surgir.

Fatou Sissoko

Tunisie

Vague autoritaire



Borhen Bssais, présentateur à la télévision et à la radio, et Mourad Zeghidi, commentateur politique, sont actuellement en détention, suscitant l'inquiétude au sein de la population et de la communauté internationale. Ces deux figures médiatiques ont été arrêtées pour avoir exprimé des opinions critiques envers le régime en place. Leur arrestation s'inscrit dans un contexte de répression croissante à l'encontre de la liberté d'expression en Tunisie.

L'avocate et chroniqueuse Sonia Dahmani a également été arrêtée de manière spectaculaire en direct à la télévision, provoquant une vive réaction de la part de la société civile et des défenseurs des droits de l'homme. Son arrestation a été filmée lors d'une émission diffusée par la chaîne internationale France 24, mettant en lumière les méthodes brutales employées par les forces de sécurité pour réduire au silence les voix dissidentes.

Les motifs avancés pour justifier ces arrestations sont la diffusion de prétendues "fausses informations" visant à diffamer autrui ou à porter atteinte à sa réputation. Mourad Zeghidi est notamment accusé d'avoir soutenu un journaliste emprisonné pour diffamation, tandis que Borhen Bssais est accusé d'avoir critiqué le président Kais Saïed à travers ses émissions radio et ses déclarations publiques.

La réaction de l'opposition ne s'est pas fait attendre, avec des manifestations organisées pour protester contre ces arrestations arbitraires et le recul des libertés individuelles en Tunisie. Des appels à la libération immédiate des détenus ont été lancés par des organisations de défense des droits de l'homme, tandis que des avocats ont décidé d'entamer une grève en signe de solidarité avec leurs collègues emprisonnés.

La communauté internationale a

également réagi à ces événements, condamnant fermement les atteintes à la liberté de la presse et les violations des droits fondamentaux en Tunisie. Des appels ont été lancés pour que le gouvernement tunisien respecte les principes démocratiques et garantisse le droit à la liberté d'expression pour tous ses citoyens.

En conclusion, ces arrestations de personnalités médiatiques en Tunisie soulèvent de sérieuses préoccupations quant à la situation des droits de l'homme et de la démocratie dans le pays. Il est essentiel que les autorités tunisiennes respectent les normes internationales en matière de liberté d'expression et de droits de l'homme, et qu'elles veillent à ce que la voix de la société civile puisse être entendue sans crainte de répression. Le décret 54, promulgué en septembre 2022 par le président Saïed en Tunisie, vise à réprimer la diffusion de fausses nouvelles. Cependant, il a été cri-



tiqué par les défenseurs des droits tunisiens et internationaux en raison de son interprétation très large.

Au cours de l'année écoulée, plus de 60 personnes, incluant des journalistes, des avocats et des opposants au président, ont été poursuivies en vertu de ce décret, d'après le Syndicat national des journalistes.

Depuis que le président Saïed a pris les pleins pouvoirs lors d'un coup d'État en juillet 2021, après avoir été élu démocratiquement en octobre 2019 pour un mandat de cinq ans,

de nombreuses organisations non gouvernementales tunisiennes et internationales ont exprimé des inquiétudes quant à une régression des droits en Tunisie.

Récemment, environ 300 personnes se sont rassemblées à Tunis à l'appel du Front de salut national (FSN), principale coalition d'opposition, pour réclamer la libération des détenus politiques. Parmi les détenus se trouvent plusieurs responsables du FSN, arrêtés pour "complot contre la sûreté de l'État". Cette situation a soulevé des préoccupations quant au respect des

droits de l'homme et des libertés civiles en Tunisie.

De plus, des organisations non gouvernementales venant en aide aux migrants ont été soumises à des contrôles la semaine précédente, et la présidente de l'association antiraciste Mnemty, Saadia Mosbah, est actuellement en garde à vue pour des soupçons de blanchiment d'argent. Ces événements mettent en lumière une inquiétude croissante concernant le respect des droits fondamentaux et de la démocratie en Tunisie.

Arouna Sidibé

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé
pour recevoir les dernières informations

Whatsapp:70 44 22 23 - Mail:fd@gmail.com

Site:www.malikile.com

Coopération militaire entre la Corée du Nord et l'Iran : Une menace géopolitique croissante



Les observateurs internationaux ont mis en lumière la relation de coopération militaire entre la Corée du Nord et l'Iran, suscitant de plus en plus d'inquiétude au sein des gouvernements occidentaux. Cette coopération a été récemment soulignée lorsqu'en avril dernier, l'Iran a lancé une contre-attaque sur Israël, attirant l'attention de Pyongyang.

Les responsables politiques américains et européens considèrent cette alliance comme une menace pour leurs intérêts géopolitiques. Suite à la visite d'une délégation nord-coréenne à Téhéran, le département d'État américain a clairement annoncé que des mesures, y compris des interdictions et des sanctions, seront prises pour contrer de telles activités.

Cette relation entre la Corée du

Nord et l'Iran a des racines profondes, remontant à la guerre Iran-Irak dans les années 1980. À cette époque, Téhéran s'est tourné vers Pyongyang pour obtenir un soutien militaire alors que de nombreux pays occidentaux et arabes soutenaient l'Irak. La Corée du Nord a fourni des missiles balistiques, des armes et des conseils militaires à l'Iran, marquant le début d'une coopération durable.

Depuis la fin de la guerre Iran-Irak, la coopération entre les deux pays s'est concentrée principalement sur le domaine des missiles. La Corée du Nord a contribué au développement de missiles avancés en Iran, tandis que Téhéran a aidé Pyongyang à fabriquer des fusées d'appoint. Ils ont également collaboré sur des projets de sous-marins et de navires, ainsi que sur des stratégies pour contourner les

sanctions occidentales.

Il est à noter que la Corée du Nord et l'Iran sont parmi les rares pays à soutenir directement la Russie dans le conflit en Ukraine. Cette alliance soulève des préoccupations quant à l'impact qu'elle pourrait avoir sur l'équilibre des forces internationales et la stabilité régionale.

La coopération militaire entre la Corée du Nord et l'Iran représente un défi majeur pour la communauté internationale, qui surveille de près l'évolution de cette relation et ses implications sur la scène mondiale. La déclaration citée met en lumière la coopération militaire potentielle entre la Corée du Nord et l'Iran, basée sur le pragmatisme et les contraintes imposées par des sanctions importantes dans les deux pays. Il est souligné que cette

coopération n'est pas principalement basée sur l'idéologie, étant donné les différences majeures entre les deux pays, mais plutôt sur des intérêts communs en matière de technologie militaire et une méfiance partagée envers l'Occident.

Les experts mentionnent que cette coopération pourrait poser des défis pour les intérêts occidentaux en raison de l'expérience de la Corée du Nord en matière de missiles à longue portée. Il est noté que la possibilité pour l'Iran d'accéder à des technologies nord-coréennes pourrait potentiellement modifier l'équilibre des forces et susciter des préoccupations parmi les gouvernements occidentaux, en particulier en ce qui concerne les capacités des missiles balistiques intercontinentaux.

Les chercheurs soulignent que la Corée du Nord ayant une expérience avérée dans le développement de missiles à longue portée, une coopération avec l'Iran pourrait permettre à ce dernier de surmonter certaines limitations actuelles en matière de portée de ses missiles. Cela soulève des inquiétudes quant à la possibilité pour l'Iran d'étendre ses capacités et de contourner les restrictions existantes grâce à cette collaboration.

En outre, la politique étrangère de l'Iran a évolué en réponse aux pressions occidentales croissantes, en particulier après que les États-Unis aient retiré leur soutien à l'accord sur le nucléaire iranien et réimposé des sanctions. L'Iran a adopté une stratégie de "regard vers l'Est" pour diversifier ses partenariats et réduire sa dépendance à l'égard de l'Occident, avec la Corée du Nord étant un partenaire potentiel dans cette approche.

La coopération militaire entre la Corée du Nord et l'Iran présente des implications potentielles pour la sécurité régionale et mondiale, en raison des capacités technologiques avancées de la Corée du Nord en matière de missiles et de la possibilité que cette coopération renforce les capacités militaires de l'Iran. Cela soulève des préoccupations quant à l'équilibre des forces et aux intérêts géopolitiques des États-Unis, de l'Occident et d'autres acteurs internationaux.

L'extrait que vous avez partagé met en lumière les dynamiques complexes des relations internationales actuelles, notamment entre l'Iran, la Chine, la Russie, la Corée du Nord, les États-Unis et d'autres acteurs. Il est clair que les intérêts et alliances évoluent,

créant des configurations géopolitiques changeantes.

L'émergence d'un bloc d'États comprenant l'Iran, la Chine, la Russie et la Corée du Nord, aux intérêts divergents de ceux de Washington et de ses alliés, souligne un changement dans l'équilibre mondial du pouvoir. Ces pays cherchent à renforcer leur poids économique et militaire, ce qui peut constituer un défi significatif pour les États-Unis et leurs alliés.

Les experts soulignent que l'avenir des relations entre la Corée du Nord et l'Iran dépendra en partie des actions des grandes puissances telles que la Russie, qui cherche à former une alliance anti-occidentale plus large. La situation en Ukraine et les évolutions politiques aux États-Unis peuvent également influencer ces relations.

Les sanctions américaines contre la Corée du Nord et l'Iran semblent renforcer leur coopération bilatérale, notamment en termes d'échange de ressources et de technologies. Les deux pays peuvent ainsi trouver des avantages mutuels dans cette relation en contournant les pressions extérieures.

Arouna Sidibé



Basketball malien première division

Résultats de la 9e journée du championnat national

Les matchs de la 9e journée du championnat national de basketball malien première division se sont déroulés avec passion et intensité les 9 et 10 mai au Palais des sports Salamatu Maiga de Bamako. L'événement a été marqué par des performances remarquables et des résultats significatifs.

Chez les hommes :

Le Stade Malien de Bamako continue d'impressionner en maintenant son rythme d'invincibilité depuis le début du championnat. Avec une série de victoires impressionnantes, l'équipe se positionne en tête du classement. Cependant, l'AS Police, l'USFAS et l'Attar Club ne sont pas en reste, occupant respectivement les places suivantes du classement.

Chez les dames :

L'AS Real se distingue avec sa huitième victoire, consolidant ainsi sa position de leader. Le Djoliba AC et le Stade Malien restent des concurrents sérieux, ayant tous deux remporté leur septième victoire lors de cette journée. L'AS Police suit de près, complétant le groupe de tête.

Résultats des matchs :

- Chez les hommes : Attar Club a battu USFAS (76-62), AS Real s'est incliné face à AS Police (66-80), Stade a dominé Siguï de Kayes (96-75) et CRBT a pris le dessus sur Commune I (80-61).

- Chez les dames : KSC a remporté une victoire serrée contre USFAS (57-54), Djoliba AC a battu Mandé (70-46), Stade Malien a vaincu CBD (71-51) et AS Real a



dominé AS Police (72-51).

Classement :

En tête du classement masculin, le Stade Malien de Bamako occupe la première place avec 18 points, suivi de près par l'AS Police, l'USFAS et l'Attar Club. En bas du classement, l'AS Real et l'AS Commune I se retrouvent avec 10 points chacune.

Dans la compétition féminine, l'AS Real mène avec 17 points, suivie de près par le Djoliba AC et le Stade

Malien avec 16 points chacun. L'AS Police occupe la quatrième place. En zone de relégation, le KSC et l'AS Mandé se battent pour éviter la descente.

La 9e journée a été riche en rebondissements et en surprises, confirmant une fois de plus le talent et la compétitivité des équipes engagées dans ce championnat national de basketball malien première division.

Fatou Sissoko



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous n'êtes pas épanoui dans votre travail, mais vous n'osez pas en parler autour de vous, de peur d'être jugé. Peut-être que vous craignez de décevoir votre moitié, ou votre famille. Mais sachez que le plus important est que vous soyez, vous, heureux dans ce que vous entreprenez. À force de vouloir sans cesse satisfaire les autres au détriment de votre personne, vous pourriez devenir frustré et malheureux.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous êtes aujourd'hui à la fois solaire et extrêmement motivé, l'audace est le maître-mot de votre journée. Rien ne peut vous arrêter ! Il se peut même que vous parveniez à résoudre un problème tenace. Vous dégagez de très bonnes ondes et rassemblez des talents très prometteurs autour de vous. Votre activité professionnelle grandit de jour en jour, continuez dans cette voie. Pensez à vous reposer, il vous reste encore quelques étapes à franchir.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Une personne de votre entourage professionnel pourrait bien vous confier quelque chose qui aura un impact positif sur votre journée. Saisissez cette opportunité précieuse pour renforcer vos liens avec vos collègues et pour créer une plus grande cohésion dans votre environnement de travail. Grâce à votre productivité et à votre sens de l'organisation, vous pourriez être moteur d'une nouvelle dynamique positive au sein de votre équipe.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

De nouvelles missions et tâches viennent s'ajouter à la pile de travail que vous aviez déjà. Cela vous donne la boule au ventre tant il y a à faire. Alors un conseil : on respire calmement et tout va bien se passer. Si l'on positive et se donne les moyens, il n'y a pas de raison. Il faudra veiller à trouver un équilibre entre vos impératifs professionnels et votre bien-être. Cela peut passer par des pauses relaxantes avec vos collègues.



Lion (22 juillet - 23 août)

Le collectif est à l'honneur aujourd'hui. Vous vous sentez une âme de leader et parvenez à mobiliser vos équipes. Vous entrez dans une phase de dynamisme professionnel qui vous permettra de faire avancer des projets qui vous tiennent à cœur depuis longtemps. Veillez à ne pas vouloir en faire trop, la simplicité est de mise. Vos idées trouvent écho auprès de personnes que vous estimez, vous ne décevrez pas.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous mettez beaucoup d'efforts et d'énergie dans votre travail. C'est toujours cela qui vous a caractérisé et ce n'est pas près de changer. Par contre, quand cela ne donne pas les résultats escomptés, ne paniquez pas et ne baissez pas les bras. Il y a des fois où tout ne se passe pas comme prévu et c'est la vie. Relativisez et montrez le chemin parcouru et tout ce que vous avez pu mettre en œuvre. Ainsi, on ne pourra rien vous reprocher, au contraire.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous avez enfin le temps de souffler après une période de débordement au travail. Ce temps d'accalmie vous fera le plus grand bien, tout en vous ouvrant les yeux sur vos véritables envies. C'est le bon moment de revoir vos objectifs pour faire le point. Sont-ils alignés avec vos aspirations ? Demandez aussi un entretien à votre hiérarchie si vous en ressentez le besoin. Votre salaire pourrait être revu à la hausse.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Au travail, l'heure est au dépassement de soi, et cela ne vous fait pas peur. Vous avez de la suite dans les idées, tout le monde semble prêt à le reconnaître. Votre créativité débordante et votre goût pour les surprises vous poussent à déployer l'étendue de vos talents. Votre confiance en vous vous aide à vous entourer des bonnes personnes. Vous êtes une véritable pile électrique et parvenez à insuffler un élan d'énergie autour de vous.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous êtes accaparé par votre travail en ce moment. Vous en parlez tout le temps, même à la maison. Pensez à vous oxygéner un peu, loin du bureau et des dossiers, pour ne pas vous laisser complètement submerger. Vous devez équilibrer davantage l'énergie que vous mettez dans votre vie professionnelle et celle que vous accordez à votre vie privée. Une séparation nette entre les deux serait bénéfique pour vos missions au travail et pour votre entourage.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Votre nature pratique et soucieuse du détail vous destine à des rôles qui exigent de l'organisation et de la minutie. En tant qu'administrateur, comptable ou chef de projet, vous excellerez dans la gestion des détails et la résolution de problèmes. Votre approche méthodique et analytique fait de vous un élément inestimable. Maintenez une routine de travail structurée et une alimentation équilibrée pour garantir votre efficacité au travail.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Aujourd'hui, vous aurez intérêt à travailler en équipe et à interagir avec vos collègues. Profitez-en pour apprendre d'eux et favoriser le partage de compétences et de connaissances. Vous pourriez découvrir de nouvelles approches et idées pour améliorer votre propre travail. Ne restez pas isolé, vos projets n'avanceront que si vous collaborez en bonne intelligence avec vos collègues. L'union fait la force.



Poisson (19 février - 21 mars)

Au bureau, votre efficacité n'est plus à prouver ; votre direction sait qu'elle peut compter sur vous à tout moment. Il vous reste quelques efforts à faire lorsque vous réalisez des travaux d'équipe. Vous appréciez mener votre barque en solitaire, mais certains projets nécessitent d'être à plusieurs. Prenez sur vous, partagez vos compétences et votre expérience et retirez-en le meilleur. Bien entourés, nous réussissons toujours mieux.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>KASSOUB invite les acteurs de la justice à la pédagogie à l'Assemblée</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Commission de finalisation du projet de Constitution Le rêve brisé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneuriat: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>Mali: Baron Binyamin Moussa Faki Mahamat reçu par Assimi Goïta</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>Division des Femmes d'Aménagement et de protection des forêts et de la faune: La Visitation Générale d'ici le 14/04/2023</p> <p>Projet SWVEDO et autonomisation des femmes</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>ALGER: Me Moustapha Cissé, l'homme de la situation</p> <p>Economie et gestion</p> <p>Fcfa ou monnaies nationales.</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Deg élèves exposés à la querelle populaire</p> <p>Les travaux débutent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23